

### Le risque de pauvreté se transmet-il entre génération ?

Anne REINSTADLER\*

Le fait d'avoir été confronté à des problèmes financiers au cours de son adolescence augmente-t-il le risque, une fois parvenu à l'âge adulte, d'éprouver à nouveau des difficultés financières ? Pourrait-il également conduire à des difficultés d'insertion dans la société, et même à des problèmes de santé ? L'analyse des données du PSELL-3/2005 permet de vérifier la validité de cette hypothèse auprès des personnes âgées de 25 à 66 ans résidant au Luxembourg.

Lorsqu'on demande à ces personnes si, alors âgées de 12 à 16 ans, elles ont vécu dans un ménage confronté à des problèmes financiers, 9% d'entre elles disent avoir connu une telle situation la plupart du temps, 12% souvent, 20% occasionnellement, 15% rarement, et 44% jamais. Au moment de leur adolescence, on note que les personnes qui connaissaient plus souvent une situation financière difficile vivaient avec plus de frères et sœurs. Et celles qui ne vivaient pas avec deux parents avaient, elles aussi, plus souvent des problèmes financiers. Ces résultats font écho à ceux qui sont observés aujourd'hui en ce qui concerne le risque de pauvreté sensiblement plus élevé des familles nombreuses et des familles monoparentales.

#### Intégration sur le marché du travail : moins fréquente et de moindre qualité quand on a souvent connu des problèmes financiers pendant son adolescence

Avoir plus souvent connu des problèmes financiers au cours de son adolescence a un impact négatif sur le *niveau de formation* atteint finalement (cf. graphique). Ainsi, n'avoir pas dépassé les études primaires est une situation plus souvent observée (69%) parmi ceux qui ont connu des problèmes financiers la plupart du temps, que parmi ceux qui n'en ont jamais connu (25%). Inversement, ces derniers sont proportionnellement bien plus nombreux à avoir atteint un niveau post-secondaire (37% contre 10%). Ce lien entre niveau de diplôme et problèmes financiers pendant l'adolescence est vérifié pour les trois générations considérées ici (25 à 34 ans, 35 à 49 ans, et 50 à 66 ans), aussi bien parmi la plus jeune, plus diplômée en moyenne, que parmi la plus âgée.

Vraisemblablement du fait d'un niveau de diplôme moins élevé, ces individus ayant souffert plus souvent de problèmes financiers au cours de leur adolescence sont *entrés plus tôt sur le marché du travail* : 17,5 ans en moyenne pour ceux qui ont connu la plupart du temps de tels problèmes, contre 20 ans en moyenne pour ceux qui

n'en ont jamais connu. A nouveau, ce résultat est valable pour toutes les générations.

La profession exercée laisse clairement apparaître des différences selon les groupes d'individus : une fois adulte, l'exercice d'une profession intellectuelle et scientifique ou d'une profession intermédiaire augmente avec la raréfaction des problèmes financiers au cours de l'adolescence ; inversement, les artisans et les ouvriers ou employés non qualifiés sont proportionnellement d'autant plus nombreux que des difficultés financières étaient fréquentes au cours de l'adolescence.

Enfin, le statut d'activité confirme cette image d'une insertion professionnelle inégale : c'est surtout le pourcentage de chômeurs<sup>1</sup> qui est différent en fonction de la fréquence des problèmes financiers au moment de l'adolescence, et ceci dans toutes les générations. Il atteint 9% parmi les individus qui ont connu des problèmes financiers la plupart du temps, alors qu'il n'est que de 3% dans chacune des quatre autres catégories.

#### Problèmes financiers lors de l'adolescence et risque de pauvreté une fois adulte sont liés

Avec de telles caractéristiques relatives au marché du travail, peut-on s'étonner de ce que les individus ayant vécu le plus souvent des problèmes financiers au cours de leur adolescence soient aussi plus souvent confrontés au risque de pauvreté une fois devenus adultes ? Alors que ce risque est, parmi les 25-66 ans<sup>2</sup>, de 11% en moyenne, il atteint 29% parmi ceux qui ont été la plupart du temps dans une situation financière problématique étant jeunes, 18% pour ceux qui l'ont été souvent, 12% lorsqu'une telle situation était occasionnelle, 15% lorsqu'elle était rare, et 7% seulement lorsqu'elle ne s'est jamais produite.

Ce résultat est confirmé par l'analyse de divers éléments de pauvreté autres que ceux de pauvreté monétaire objective. Ainsi, les individus qui ont connu la plupart du temps ou souvent des problèmes financiers dans le passé sont seulement 20% à se déclarer actuellement à l'aise financièrement ; ils sont en revanche 40% parmi les individus qui n'ont jamais connu de tels problèmes dans leur jeunesse. Ensuite, ces mêmes individus, qui ont été

<sup>1</sup> Sont considérés ici comme chômeurs ceux qui se définissent comme tels au moment de l'enquête.

<sup>2</sup> Dans l'ensemble de la population, c'est-à-dire en tenant compte également des enfants et des personnes âgées de plus de 66 ans, ce taux est de 13%.

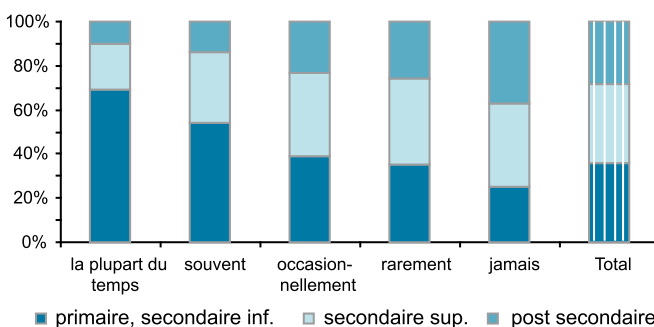
\* CEPS/INSTEAD

la plupart du temps ou souvent en situation de difficultés financières au moment de leur jeunesse, sont seulement 60 et 65% respectivement à déclarer pouvoir mobiliser la somme de 1220€ si c'est nécessaire ; parmi ceux qui n'ont jamais connu de problèmes financiers au cours de leur adolescence, cette proportion atteint en revanche 86%. Enfin, parmi ces mêmes individus ayant connu le plus souvent des difficultés financières par le passé, 13% considèrent leurs ressources comme leur permettant de vivre difficilement, voire très difficilement. Ce pourcentage est trois fois moindre (4%) parmi les individus qui n'ont jamais rencontré de problèmes financiers au moment de leur jeunesse.

En matière de santé, les différences sont également marquantes. Les adultes qui ont vécu étant jeunes des problèmes financiers ne sont ainsi que 15% à qualifier leur état de santé de très bon, mais 18% à le considérer comme mauvais, voire très mauvais ; ces chiffres sont respectivement de 39% et 4% parmi les individus qui n'ont jamais connu de tels problèmes financiers. Une telle image de l'état de santé est renforcée par l'information relative aux maladies chroniques : alors que 17% des individus qui n'ont jamais connu de difficultés financières pendant leur jeunesse souffrent de telles maladies chroniques, c'est le cas de 35% de ceux qui en ont connu la plupart du temps. L'analyse de l'indice de masse corporelle (IMC), dont les autorités médicales considèrent généralement qu'il devrait se situer entre 20 et 25, tend également à montrer que les individus qui ont eu le plus souvent des problèmes financiers au cours de leur adolescence connaissent, une fois parvenus à l'âge adulte, encore plus souvent que les autres des problèmes de surpoids ; ils sont ainsi 39% à être en surpoids, et 18% à être obèses, contre respectivement 30% et 12% des adultes qui n'ont jamais connu de problèmes financiers étant jeunes.

Des difficultés financières fréquentes au moment de l'adolescence semblent donc liées à des difficultés d'accès à une formation de haut niveau, et donc d'insertion sur le marché du travail, une fois l'individu devenu adulte ; le risque de pauvreté est alors accru, et l'état de santé est plus souvent de moindre qualité. Autrement dit, la pauvreté aurait bien tendance à se reproduire de génération en génération. Un tel résultat souligne l'importance du verdict, et des remèdes à la pauvreté des enfants par des politiques sociales appropriées.

**Répartition des niveaux de diplôme, selon la fréquence des difficultés financières vécues au moment de l'adolescence**



Sources : PSELL-3/2005, CEPS/INSTEAD, STATEC